

Handichat

Reportage sur la création d'entreprise

Théo Mouen : « C'est mon bijou, c'est chez moi, je m'y sens bien, et je fais les efforts que je peux pour pouvoir le faire tourner. »

« J'améliore mon train de vie, mais ce n'est pas tellement pour l'argent, c'est pour être tranquille. »

Diane Carol Abimbola : « On est surtout passionnés, on est sur un nuage. »

Hinde Lekhal : « C'est une fierté pour moi parce que j'ai réussi. »

Comme Théo, Ludovic, Diane Carol et Hinde, ce sont plus de 2 500 personnes handicapées qui chaque année choisissent de créer ou de reprendre une entreprise. Moyen efficace de renouer avec l'emploi, la création ou la reprise d'une entreprise nécessite tout de même de la ténacité et surtout un bon accompagnement.

Théo : « Je m'étais promis que j'arriverai à ouvrir un restaurant. J'ai repris un fonds de commerce parce que j'avais envie de le faire pour pouvoir me prouver quelque chose à moi-même. Montrer qu'être handicapé, ce n'est pas un fossé, c'est plutôt une assurance qu'on peut faire des choses. »

Hinde : « C'est en allant souvent aux rendez-vous de Pôle emploi, ils vous orientent sur certains secteurs, et après j'ai été à l'ADIL, où ils m'ont expliqué comment faire, et c'est là que j'ai eu le déclic et je me suis lancée. Après, j'ai présenté mon business plan que j'ai fait avec la boutique de gestion, l'ADIL, qui a été très bien fait. »

Théo : « Je suis allé voir Pôle emploi et j'ai fait la liaison avec Pôle emploi et le Conseil régional pour avoir l'aide à une formation à l'AFPA qui a duré six mois et après ça, je suis allé voir Cap emploi, ils m'ont basculé vers ADIL. »

Vincent Hardouin, conseiller à l'ADIL :

« Généralement, ça va être soit le Pôle emploi soit Cap emploi qui va orienter les personnes vers l'AGEFIPH dans le cadre de leur projet, ou alors directement vers nous s'ils connaissent le partenariat qui nous lie à l'AGEFIPH, et puis à partir de ce moment-là, nous, en effet, on enclenche la procédure. »

Pour mener à bien chaque projet, l'AGEFIPH propose effectivement des aides et des conseils, et cela grâce à un réseau de structures où chacun peut trouver un soutien individualisé. Comme à l'ADIL, boutique de gestion située à Paris dans le quatorzième arrondissement.

Vincent Hardouin :

« Il s'agit d'une future créatrice d'entreprise que j'accompagne depuis le 25 août. Il y a un projet de création d'entreprise dans le domaine de la maroquinerie. »

Diane Carol :

« Je me suis dit que de toute façon, vu mon âge, et vu la pathologie dont je souffre, et que je ne peux pas cacher longtemps, la meilleure manière pour moi de m'épanouir, dans ma passion, dans ce que j'aime, c'est de me mettre à mon compte, tout simplement. J'ai eu un cursus, un parcours pas très facile du fait de mon handicap qu'il fallait que je cache, et dès que je l'annonçais, c'était très difficile d'être acceptée. J'étais considérée de par mon handicap, plutôt que pour mes compétences. »

Vincent Hardouin :

« Les principales difficultés que peuvent rencontrer des créateurs d'entreprises qui ont une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé, cela va être notamment en effet de l'ordre du financement, vis-à-vis des banques. On va avoir un souci en termes d'assurance de l'emprunt, qui peut se poser assez régulièrement. Néanmoins, le but du jeu, c'est d'apporter le maximum de garanties sur un projet, pour lever ces peurs qu'il peut y avoir de cette part. »

Ludovic :

« Pour l'instant ça me stresse, parce qu'il y a beaucoup de choses qui ne vont pas comme je le voudrais, parce que je voudrais que ça ouvre tout de suite. Tout ça c'est mon dossier de création d'entreprise, et je suis bloqué sur certaines choses. C'est surtout la comptabilité. La seule chose que j'appréhende, c'est de faire les devis. Derrière moi, je suis bien accompagné, j'ai des bons clients qui sont derrière moi. J'ai l'accompagnement qui est derrière moi pour ça. »

Vincent Hardouin :

« Ce que l'on est en train d'essayer de calculer, c'est de voir combien de jours vont mettre en moyenne, vos clients, à vous payer. »

« Pour la création d'entreprise, on va compter en moyenne entre le moment où l'idée germe dans la tête de créer son entreprise et le moment où ça va se concrétiser, en moyenne, six mois en effet. Cela peut être plus court, c'est assez rare, c'est généralement plus long. »

Diane Carole :

« On démarre un peu seul, et on a besoin d'aide, et vraiment, c'est une aide précieuse qui tombe à pic. »

Vincent Hardouin :

« Les aides spécifiques, ça va être principalement le dispositif AGEFIPH, soit des aides, des subventions pour une formation s'il y a besoin d'un complément de formation. Que ce soit une formation au cœur du métier vraiment que va exercer la personne ou une formation à la gestion d'entreprise, de manière plus générale, et après, ça va être tout le dispositif mis en place par l'AGEFIPH : le processus d'accompagnement auprès de nos services, la fameuse formation à la gestion dont je vous parlais, la subvention d'un montant maximum de 12 000 euros, qui peut être sollicitée.

C'est une subvention, ce n'est pas un prêt, donc c'est vraiment positif.

L'assurance peut être prise en charge pendant les trois premières années : l'assurance du local, du matériel, des marchandises. »

Ludovic :

« Quand on a un handicap, ce n'est pas évident d'être assuré. Ils ont une société d'assurances qui veut bien nous prendre et qui nous aide pendant trois ans. La première année, c'est important. Toutes les petites économies qu'on fait, c'est très important. »

Vincent Hardouin :

« S'il y a besoin de solliciter, en complément de la subvention, un financement bancaire, il y a un partenariat que l'AGEFIPH a avec un organisme qui s'appelle France Active, qui peut se porter garant sur une partie du montant de l'emprunt bancaire. »

Diane Carol :

« Les banques, déjà sur les personnes valides, ils ne misent pas si facilement, donc quelqu'un qui se dit handicapé, qui se présente à elles comme handicapé, pourra avoir de sérieux problèmes, sauf s'il y a une bonne garantie. »

Des aides financières et des conseils précieux, c'est tout ce dont a bénéficié Théo pour ouvrir son restaurant, un restaurant qui lui a permis de créer son propre emploi et d'être un patron heureux. Son conseiller, Michaël Robigeaud, peut en témoigner. Il a suivi la création de Théo et vient même encore lui donner des conseils.

Michaël Robigeau, conseiller ADIL :

« Notre métier, c'est vraiment de les accompagner, de les amener vers la création d'entreprise, bien entendu, si le projet est viable. On les aide à structurer leur projet, on les conseille, on leur apporte des conseils d'ordre juridique, social, fiscal. On peut les aider aussi à trouver des financements. Dans le cadre du dispositif AGEFIPH, c'est un peu particulier, puisqu'en fait c'est nous qui sommes dans l'attente des éléments que doit nous rapporter le créateur. A partir de là, cela peut aller très vite comme cela peut prendre un peu plus de temps. En fonction des projets, les gens n'ont pas la même facilité, tout dépend de la volonté du créateur. »

Le Chaudron a ouvert ses portes il y a un an, et désormais, Théo peut vivre de sa passion, la cuisine. Une aventure qui, il le sait, n'aurait peut-être pas vu le jour sans un bon accompagnement.

Théo :

« Le fait de le rencontrer, j'étais confiant, déjà, car il comprenait mon dossier. Il a travaillé dessus. Et moi je lui apportais, à chaque fois que je le voyais, des éléments complémentaires, notamment pour l'AGEFIPH. C'est important d'avoir quelqu'un qui croit en toi, en ton projet, et qui te dit que tu peux. Et ça a été le cas avec M. Robigeaud. »

« Je fais la mise en place quand j'arrive, je prends les commandes, je prépare, et après je vais servir, après je débarrasse, après je fais la vaisselle, je nettoie et je pars faire les courses.

C'est là où je prends mon pavé de rumsteck parce que c'est le meilleur pavé, ça fait beaucoup de choses mais ça fait du bonheur aussi, parce que en gros on ne vit qu'une fois. C'est pour ça que j'ai choisi de prendre un restaurant, parce que je me suis dit que je ne voudrais jamais rater l'occasion de le faire. Avec une prothèse au pied, c'est difficile d'oublier la fatigue. Moi je ne sais pas comment je fais, j'oublie la fatigue. »

La fatigue, c'est ce qu'a également mis de côté Hinde, en reprenant un salon de coiffure il y a plus d'un an à Chantilly-sur-Marne. Pour cette coiffeuse de formation, victime d'un accident du travail, le parcours a été difficile. Autour d'elle, on lui conseillait d'oublier la coiffure, mais Hinde s'est accrochée et a réalisé son rêve.

Hinde :

« Si quelqu'un me dit « j'ai eu ça », au contraire, j'essaierai de l'aider, comment faire, les filières, comment y aller, pour ne pas qu'elle tourne autour. Au contraire, j'aime bien conseiller. »

Ludovic :

« Il faut qu'on donne la chance à tout le monde. Un handicapé, ça ne veut rien dire. Ce n'est pas parce que vous avez un doigt de cassé, ça ne veut rien dire, handicapé. Il y a des gros handicaps, il y en a des petits, ça ne veut rien dire, il y a des gens qui sont handicapés, à qui on ne donne même pas leur chance, ils n'ont rien. Comme moi, moi ça me gênait en rien, j'ai tout le temps travaillé dans tous les milieux de travail, ça ne m'a jamais gêné, pourtant je suis handicapé à plus de 50 %. »

Diane Carol :

« Souvent le handicap pousse les gens à se refermer sur eux-mêmes, à se lamenter sur leur sort, et parfois c'est très difficile, parce que c'est vrai que ce n'est pas facile d'être handicapé, de sentir que l'on a moins de capacité d'action que les autres, mais ce qui est bien, c'est d'être motivé, d'avoir une passion. Sans la passion, on ne peut pas aller au bout, c'est la passion qui nous mène, c'est comme un moteur, c'est ça qui nous pousse en avant. Moi ça a toujours été la passion de la mode qui m'a poussée à faire tout ce que je voulais, mais aussi l'amour que je porte à mon père, qui est décédé l'année dernière, qui m'a donné une éducation et qui m'a toujours fait comprendre que le handicap n'était rien et que ce qui était important, c'était la personne, et c'était les envies, et les choses qu'on avait envie de faire, et que le handicap, c'était à mettre de côté. Je ne me suis jamais vue comme handicapée. »

Théo :

« Je lance même le défi à tous les handicapés : vous pouvez arriver à tout ce que vous voulez. C'est vrai, ce n'est pas une blague, vous pouvez arriver à tout ce que vous voulez dans votre vie, il suffit de croire en vous même. Et si un jour vous venez au Chaudron, vous verrez, oui, j'ai catégorie B, j'ai une prothèse au pied et alors ? Ce n'est pas la fin du monde. Parce qu'on s'imagine que quand on est handicapé, c'est la fin, non, c'est le début, le commencement de la vie. »

Et le commencement se confirme souvent, puisque 62 % des entreprises accompagnées sont encore en activité après quatre ans d'existence.